

GIP LITTORAL

Stratégie régionale et stratégies locales de
gestion de l'érosion côtière

Nicolas CASTAY
Directeur



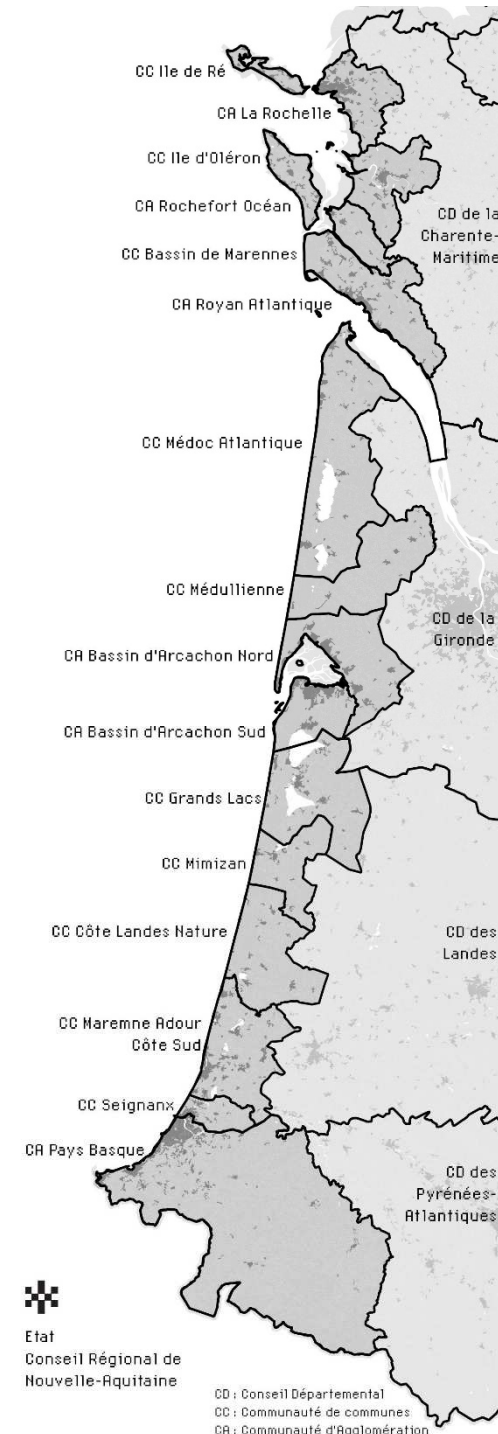
Qu'est-ce que le GIP Littoral ?

Groupement d'Intérêt Public

Rôle d'accompagnement de l'Etat et des collectivités littorales : communes, intercommunalités, départements et région Nouvelle-Aquitaine pour la définition des politiques publiques de gestion du littoral

Thèmes de l'aménagement des stations balnéaires, des plages, de l'accueil touristique, des mobilités, de la gestion des espaces naturels, de la gestion des risques littoraux

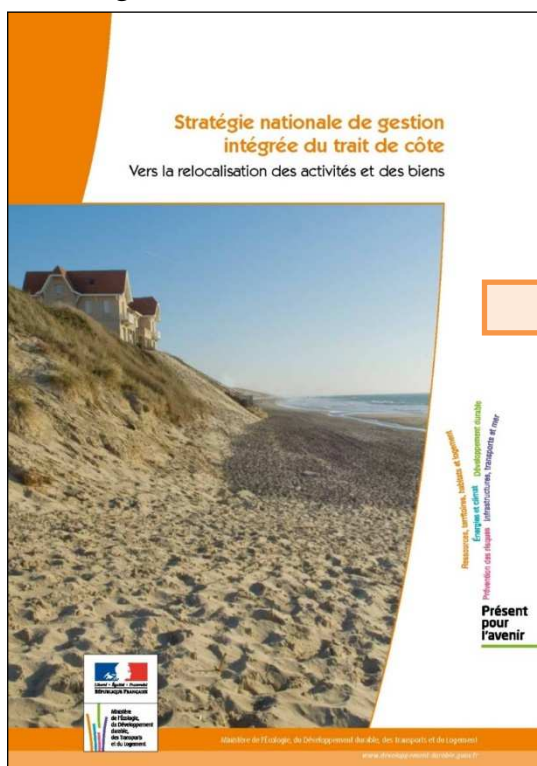
Réalisation d'études régionales, rédaction de guides pratiques, assistance technique des collectivités, organisation de journées d'information, partage d'expériences, etc.



Quels travaux du GIP sur l'érosion côtière ?

- Publication en 2012 d'une stratégie régionale de gestion de l'érosion, déclinée de la stratégie nationale de l'Etat
- Elle donne de grands principes et objectifs de gestion pour le littoral aquitain, en tenant compte de ses spécificités régionales
- Elle est déclinée en stratégies locales sur les secteurs les plus sensibles

stratégie nationale



stratégie régionale



stratégies locales



REALISATION D'UN DIAGNOSTIC PERMETTANT LA DETERMINATION D'UNE STRATEGIE COMMUNAUTAIRE DE GESTION DU PHENOMENE D'EROSION

MISSION D'ETUDE ET D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

PHASE 1 : RECUEIL DES DONNEES - FORMALISATION D'UNE PREMIERE ETUDE DE SENSIBILITE LOCALE FACE A L'ALEA EROSION MARINE

Eau et Environnement
BRANCHE MARITIME - AGENCE DE BORDEAUX
Le Rubis
10, rue Gutenberg
33697 Mérignac - France
Tel. : +33 (0) 5 56 13 86 82
Fax : +33 (0) 5 56 13 86 83



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA POINTE DU MEDOC

DATE : AOUT 2012 REF : 1713132R1 ARTELIA, L'union de Coteba et Sogreah

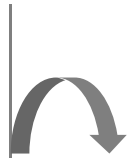
Modes de gestion de l'érosion côtière



Évolution naturelle surveillée



Accompagnement des processus naturels



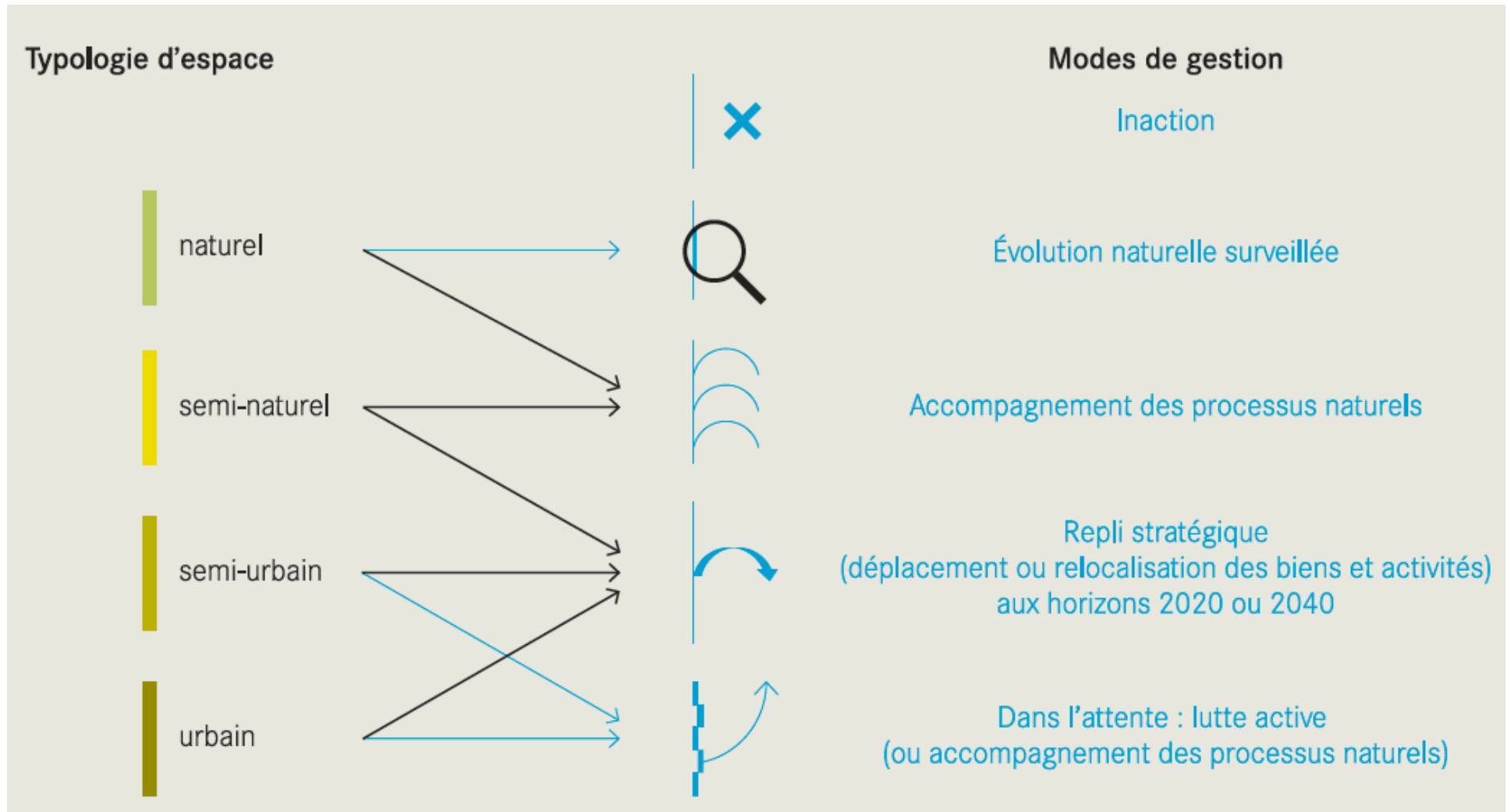
Repli stratégique



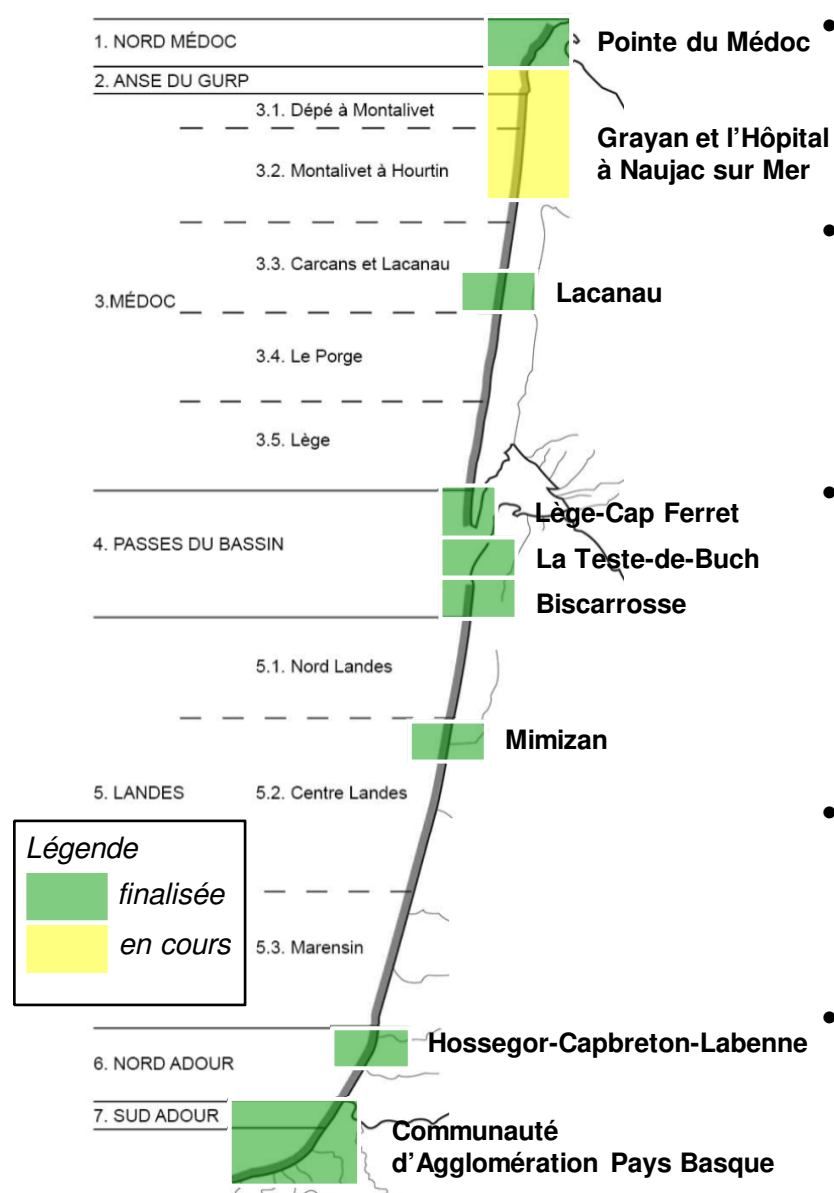
**Lutte active
souple ou dure**



Modes de gestion de l'érosion côtière



Stratégies locales de gestion de la bande côtière



- Elles ne sont pas réalisées par le GIP Littoral, mais elles sont portées volontairement par les communes ou intercommunalités concernées
- Elles doivent associer tous les partenaires publics lors de comités de pilotage (État, Région, Départements, établissements publics, experts)
- Elles étudient obligatoirement différents scénarios de gestion du risque (lutte active dure, souple, repli stratégique) qui sont comparés via des analyses coûts-avantages et des analyses multicritères
- Elles aboutissent à des programmes d'actions pluriannuels de gestion du risque, pour éviter de mener les actions dans l'urgence
- Elles sont un prérequis à l'obtention de subventions publiques (Conseil Régional, Etat, fonds européens, etc.)

Elaboration d'une stratégie locale

Fonctionnement du littoral et aléas

Identification des enjeux locaux et de la sensibilité du territoire

Définition et hiérarchisation des objectifs territoriaux

Élaboration de scénarios de gestion

Évaluation et comparaison des scénarios (ACB et AMC)

Prise de décision

Élaboration d'un programme d'actions intégré et opérationnel

Communication de la stratégie locale

Phase de Diagnostic

Phase d'étude « stratégique »

Phase de formalisation et de validation de la stratégie



Programmes d'actions opérationnels

Axe 1 | Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Suivis topo-bathymétriques, Observatoire photographique ou vidéo
Supports de communication, Comités de concertation, Débats grand public

Axe 2 | Surveillance et prévision de l'aléa

Mise en place de vigilance, Études géotechniques

Axe 3 | Alerte et gestion de crise

Élaboration ou révision PCS

Axe 4 | Prévention - prise en compte du risque dans urbanisme

Élaboration ou révision PPR et PLU

Axe 5 | Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes - dont actions de relocalisation des activités et des biens

Études de faisabilité et d'ingénierie, Premières actions de déplacement d'infrastructures publiques

Axe 6 | Accompagnement des processus ou lutte active souple

Conventions avec l'ONF pour la gestion des dunes, Rechargements de plages

Axe 7 | Gestion des ouvrages de protection et lutte active dure

Confortement et suivi des ouvrages de protection, Études règlementaires

Axe 8 | Portage, animation et coordination de la stratégie locale

Gouvernance et mise en œuvre du programme d'actions

Bilan des stratégies locales en Aquitaine

- Succès global : sur tous les territoires identifiés, stratégies lancées et quasiment toutes passées en phase opérationnelle
 - Cadre de gestion modifié, respect obligatoire de toutes les procédures administratives, mais en contrepartie financements publics importants
 - Meilleure vision d'ensemble des problèmes à traiter et solutions
 - Progrès faits sur la communication avec le public, à poursuivre...
-
- **Exemple de la stratégie locale de Capbreton:**



Conclusion

Les stratégies locales ne sont pas « une étude de plus ». Elles sont réalisées par des bureaux d'études, mais elles sont pilotées et validées par les collectivités locales et leurs partenaires publics, afin de définir une vision partagée de l'avenir du territoire, sur le court et le long terme.



Elles tiennent compte de nombreux critères autres que les aspects techniques :

- les impacts environnementaux (quelles seraient les conséquences négatives de cet aménagement ?),
- la faisabilité réglementaire (est-il autorisé de construire un ouvrage sur le domaine public ?),
- la pertinence économique (cela vaut-il le coup de protéger ce secteur du littoral ? pour combien de temps ?),
- qui doit agir sur ce secteur (les actions relèvent-elles de l'intérêt général ou de celui des particuliers ?).

Les stratégies locales cherchent à répondre à la question : quelle solution préserve le mieux, à la fois la sécurité des habitants et usagers du littoral, l'environnement et les espaces naturels, les budgets et finances publiques...